

## DECLARATION DES PERFORMANCES

N° CPR-DoP-LAT-304

### 1- Code d'identification unique du produit type :

- a. Application soufflage : MW - EN14064-1 -S1-WS-MU1
- b. Application insufflation : MW - EN14064-1 –S1-WS-MU1

### 2- Identification du produit de construction conformément à l'article 11, § 4 du règlement n°305/2011 :

ROCKin L (voir emballage produit)

**3- Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :** Isolation thermique des bâtiments (ThIB)

**4- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, § 5du règlement n°305/2011 :**

ROCKWOOL France SAS - 111, rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS

**5- Nom et adresse de contact du mandataire :** Non applicable

**6- Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'Annexe V du règlement n°305/2011 :** AVCP système 1 pour la réaction au feu des produits et AVCP système 3 pour les autres caractéristiques

**7- Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**

L'ACERMI (Organisme Notifié n° 1163) a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type ; une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ; une surveillance, évaluation et appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, selon système 1.

Il a délivré le certificat de constance des performances.

Le LNE (Organisme Notifié n°0071), a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon système 3.

Il a délivré les rapports d'essais correspondants.



**8- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : non applicable**

**9- Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles		Performances		Spécifications techniques harmonisées
		ROCKin L		
Caractéristiques Euroclasse de réaction au feu	Réaction au feu	A1		
Perméabilité à l'eau	Absorption d'eau	WS		
Emission de substances dangereuses pour l'environnement intérieur	Emission de substances dangereuses	(a)		
Résistance thermique	Conductivité thermique	Application Soufflage	Application Insufflation	EN 14064-1 : 2010
		$\lambda_D = 0,045 \text{ W}/(\text{m.K})$	$\lambda_D = 0,036 \text{ W}/(\text{m.K})$	
	Epaisseur d'isolant	De 90 à 675 mm	60 à 300 mm	
	Plage de résistance thermique après tassement	De $R = 2,00 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$ à $R = 15,00 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$ (e)	De $R = 1,70 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$ à $R = 8,30 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$ (e)	
Perméabilité à la vapeur d'eau	Transmission de la vapeur d'eau	MU1		
Combustion incandescente continue		(b)		
Durabilité de la réaction au feu avec le vieillissement/dégradation		(c)		
Durabilité de la résistance en compression avec le vieillissement/dégradation	Résistance thermique et conductivité thermique	(d)		
	Tassement	S1	S1	

- (a) Une base de données informative sur les dispositions européennes et nationales concernant les substances réglementées peut être consultée sur le site EUROPA de la Construction (accessible à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/enterprise/construction/internal/dangsub/dangmain\\_en.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/construction/internal/dangsub/dangmain_en.htm))
- (b) Une méthode d'essai est en cours de développement et la norme sera modifiée lorsqu'elle sera disponible.
- (c) La performance au feu de la laine minérale ne se détériore pas avec le temps. Le classement Euroclasse du produit est lié à sa teneur en matières organiques, qui ne peut pas augmenter avec le temps.
- (d) La conductivité thermique des produits en laine minérale ne varie pas avec le temps, l'expérience a montré que la structure de fibreuse est stable et que les vides sont occupés par de l'air de l'atmosphère.
- (e) Voir emballage produit

**10- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Rafael RODRIGUEZ  
Directeur Général ROCKWOOL France SAS

A Paris, le 13 Décembre 2016

**ROCKWOOL FRANCE S.A.S.**  
111 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS  
75013 PARIS